



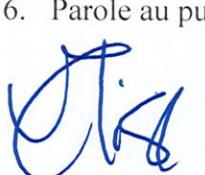
**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE SHIPPAGAN**

Le mardi 15 novembre 2022 à 19 h

Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulcation de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Points à l'ordre du jour :
 - 4.1. Lecture intégrale de l'arrêté 74-28-2023, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2023
 - 4.2. Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 74-28-2023, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2023
 - 4.3. Ouverture des soumissions – Centre plein air – addition et rénovation
 - 4.4. Demande de financement intérimaire – Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
 - 4.5. Comité de révision de la *Loi sur les langues officielles* – retrait de Kris Austin
5. Levée de l'assemblée
6. Parole au public



Elise Roussel
Greffière

